MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 1er juillet 2024

Faits saillants

- **Déplacement en Chine du Conseiller fédéral à l'économie pour initier la modernisation de l'ALE sino-suisse**
- **L'inflation reste faible en juin à +1,3%**
- **Elaboration d'une « Vision Territoriale Transfrontalière » pour le Grand Genève**

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 04/07	*Var. vs 27/06*
EUR/CHF	0,9736	+ 1,5 %
USD/CHF	0,9013	+ 0,4 %
SMI	12 069	+ 0,54 %
Taux 10a	0,654 %	+ 7 pb

Macroéconomie

Inflation : L'inflation en juin s'est établie à +1,3% en glissement annuel (g.a), après +1,4 % en mai**.** Ces chiffres sont conformes aux attentes du marché. L'inflation sous-jacente s'est élevée à +1,1 % en g.a, après +1,2 % en mai. Les prix des produits importés ont reculé de -0,8 % par rapport à juin 2023 tandis que ceux des produits fabriqués en Suisse ont crû de +2 %. L'inflation demeure ainsi dans l'intervalle [0 %-2 %] de stabilité des prix depuis désormais un an. Pour l'ensemble de l'année, la Banque Nationale Suisse (BNS) prévoit une inflation de +1,3 % en moyenne et de +1,1 % en 2025 (prévisions revues légèrement à la baisse fin juin). Dans ce contexte, les économistes estiment que la BNS pourrait à nouveau abaisser son taux directeur de 25 pdb, à 1,0%, avant la fin de l'année.

Indice PMI : Les enquêtes de conjoncture pour le mois de juin suggèrent une reprise progressive de l'activité (prévision de croissance à 1,2% cette année hors impact des événements sportifs selon le SECO ; 1,6% y compris impact). L'indice PMI des services (52 points) est repassé au-dessus du seuil de croissance mais la faiblesse de l'activité de l'industrie manufacturière constitue toutefois un risque. L'indice PMI manufacturier a en effet de nouveau reculé en juin (à 43,9 points) et reste en territoire de contraction dans un contexte de reprise de l'appréciation du CHF en juin.

Marché du travail : En juin 2024, le taux de chômage au sens du SECO est resté inchangé à 2,3 %. Les offices régionaux de placement (ORP) comptabilisaient 104 518 chômeurs inscrits à la fin du mois dernier, soit légèrement moins qu'en mai. Pour mémoire, selon les critères du Bureau international du travail (BIT), le taux de chômage de la Suisse s'élevait à 4,3 % au 1ertrimestre 2024.

Relations Chine-Suisse : Le Conseiller fédéral à l'économie Guy Parmelin s'est rendu cette semaine en Chine à l'occasion du 10ème anniversaire de l'accord de libre-échange entre les deux pays. Il était accompagné d'une délégation d'une trentaine de représentants de l'économie et d'une dizaine du monde scientifique. Le dernier déplacement significatif d'un Ministre suisse en Chine remontait à 2019. Guy Parmelin et son homologue Wantao Wang ont signé le 1er juillet un MoU visant à enclencher les négociations officielles pour moderniser l'accord de libre-échange de 2014. Le démarrage formel des négociations est en attente de l'approbation du Parlement suisse qui devrait se prononcer d'ici la fin de l'été. Malgré sa longévité décennale, cet accord ne prémunit toujours pas les entreprises suisses d'obstacles opérationnels importants sur le marché chinois en matière de bureaucratie, de

réglementations et de manque de transparence de la part des autorités locales. Malgré ces entraves, les entreprises suisses témoignent un intérêt significatif pour ce marché, comme en atteste l'ouverture d'une usine Sika dans la province du Liaoning en juin 2024 ou l'ouverture d'un deuxième bureau chinois de Partners Group à Hong Kong fin juin.

La Chine souhaite densifier ses relations avec la Suisse dans un contexte économique encore fragile depuis l'effondrement du marché immobilier, en lien avec la difficulté de sortie de la crise Covid, et l'intensification de la guerre commerciale avec les États-Unis. Par ailleurs, ces négociations surviennent quelques mois après la mise en place de l'ALE avec l'Inde, rival régional dont la croissance continue et le tissage de liens bilatéraux pourraient finir par inquiéter la Chine. En détail, les négociations Chine-Suisse devraient inclure une réduction des droits de douane sur les produits pharmaceutiques, l'horlogerie et les équipements industriels. La Chine espère quant à elle de meilleures conditions à l'export pour ces produits agricoles vers la Suisse. Cependant, la marge de manœuvre de la Suisse pour les flux entrants est limitée par les règles de l'espace Schengen. Enfin, la Chine a indiqué sa volonté d'améliorer son engagement en matière de climat et de condition des travailleurs, ce qu'elle n'avait jusqu'alors jamais effectué dans ses précédents accords bilatéraux.

Secteur financier

Coopération financière : Le 27 juin, la Suisse et les États-Unis ont signé un nouvel accord FATCA («Foreign Account Tax Compliance Act») d'échanges de renseignements financiers à Berne, qui permettra un échange réciproque de données financières à compter de 2027. Actuellement, seules les banques suisses fournissent des données sur les comptes financiers de leurs clients américains aux autorités américaines. Le nouvel accord introduit une réciprocité, permettant à la Suisse de recevoir également des informations sur les comptes de résidents suisses détenus aux États-Unis. Ce changement nécessite encore une modification du droit suisse, avec approbation du Parlement. Une fois en vigueur, les informations seront transmises à l'Administration fédérale des contributions, qui les partagera aux autorités fiscales américaines. Ce changement vise à accroître la transparence et la lutte contre l'évasion fiscale.

Secteurs non financiers

Bassin transfrontalier : Les différentes institutions qui composent le Grand Genève ont adopté un document cadre d'aménagement territorial de la région, la « Vision Territoriale Transfrontalière » (VTT). Non contraignant, il doit tenter de mieux planifier le développement de la région qui connaît une progression démographique importante et une croissance économique soutenue. Le Grand Genève compte aujourd'hui plus d'1 M d'habitants : 525 000 sur le canton de Genève, près de 450 000 sur le territoire du Genevois français, et 103 000 sur le district de Nyon dans le canton de Vaud. 190 000 à 400 000 habitants supplémentaires sont attendus d'ici à 2050 selon les hypothèses sociodémographiques (natalité, attractivité, etc.) retenues. La volonté des parties françaises est de rééquilibrer la croissance, alors que le dynamisme économique du canton de Genève s'est surtout répercuté sur les communes françaises voisines et, dans une moindre mesure, Nyon, qui concentrent la demande de logements. Pour le Canton de Genève, la VTT servira de fondation au plan directeur cantonal qui sera cependant décidé par le Parlement genevois.

Concurrence : La Commission de la concurrence (Comco) a clos pour la première fois une enquête dans le domaine du pouvoir de marché relatif, débouchant sur un non-lieu. Le grossiste de produits pharmaceutiques Galexis, filiale du groupe bernois Galenica, reprochait au fabricant allemand de produits nutritifs oraux ou par sonde Fresenius Kabi de l'obliger à s'approvisionner auprès de la filiale suisse de Fresenius Kabi plutôt qu'à l'étranger. La Comco a tout d'abord estimé que Galexis n'était pas dépendante de Fresenius Kabi, autrement dit que le fabricant n'avait pas de pouvoir de marché relatif par rapport au grossiste. Si elle a reconnu qu'une rupture totale avec Fresenius Kabi se traduirait pour Galexis par un risque de perte de chiffre d'affaires et affecterait son attractivité en tant que grossiste, la Comco a estimé que ces préjudices resteraient « faibles et donc acceptables ». Mais même en cas de relation de dépendance, Fresenius Kabi n'aurait pas commis d'abus. En effet, la Comco a jugé que « les conditions [financières d'approvisionnement] étrangères sont tout au plus légèrement meilleures » que les conditions de Fresenius Kabi Schweiz, ne correspondant donc pas à un abus. Pour arriver à cette conclusion, le gendarme de la concurrence dit avoir étudie les prix pour les grossistes et non les prix du consommateur final, qui sont eux considérablement plus élevés pour les produits vendus par les chaînes du groupe Galenica que d'autres marques. Les enquêtes sur le pouvoir de marché relatif sont un nouvel instrument à disposition de la Comco mais les consommateurs ne peuvent pas engager des procédures à ce titre. Réservées aux entreprises, elles visent notamment à lutter contre les coûts d'acquisition injustifiés et plus élevés imposés aux entreprises suisses qui s'approvisionnent à l'étranger, afin de lutter contre l'îlot de cherté en Suisse.